

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/ere8>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Brochures en ligne > Changeons d'ère, sortons du nucléaire ! > **Le nucléaire, en quoi ça me concerne ?**

24 janvier 2011

Le nucléaire, en quoi ça me concerne ?

Tous, nous devons supporter le poids du nucléaire. Tous, nous subissons les impacts sanitaires et économiques de ce mode de production d'électricité.

Le choix du nucléaire est une décision technocratique, imposée au mépris de la démocratie. Jamais les citoyens ni les députés français n'ont été consultés.

L'atome n'est pas une affaire de "spécialistes" ou d'"experts", c'est l'affaire de tous. Vous aussi, vous avez votre mot à dire !



L'essentiel à savoir sur la radioactivité

Pour produire de l'électricité ou faire exploser une bombe, la technologie nucléaire utilise les propriétés d'éléments radioactifs, principalement l'uranium et le plutonium.

Instables, leurs atomes se cassent en libérant une grande quantité d'énergie – c'est ce qu'on appelle la fission. Simultanément, ils émettent des radiations qui endommagent les cellules vivantes. Selon les éléments, ce processus de désintégration dure de quelques secondes à plusieurs milliards d'années !

Les effets de la radioactivité sur la santé peuvent être très graves, entraînant cancers, leucémies, malformations, mutations génétiques, maladies immunitaires... L'inhalation d'un microgramme de plutonium suffit à provoquer un cancer du poumon [1]. La très officielle Commission Internationale de Protection Radiologique affirme elle-même qu'aucune dose de radioactivité n'est inoffensive.



Notes

[1] <https://www.criirad.org>